République Française

Mairie de Forcalquier

Mairie de FORCALQUIER

1, Place du Bourguet
B.P. 40
04301 FORCALQUIER Cedex

Tél : 04 92 70 91 00
Fax : 04 92 75 06 20

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA MISE EN VALEUR DU SITE DE LA CITADELLE

Marché de service passé selon la procédure adaptée
(Articles 28 et 74 du Code des marchés publics)

ACTE D'ENGAGEMENT

Avis de publicité	**P12/10**

N° marché	

SOMMAIRE

AE 1 : MAITRE DE L'OUVRAGE 3

AE 2 : CONTRACTANT 3

AE 3 : OBJET DU MARCHE – DISPOSITIONS GENERALES 5

3.1 DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION 5
3.2 CONTENU DE LA MISSION 5
3.3 DUREE DU MARCHE ET DÉLAIS D'EXÉCUTION 5
3.4 MODE DE DEVOLUTION DES TRAVAUX 5

AE 4 : OFFRE DE PRIX 5

4.1 CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX 5
4.2 FORFAIT PROVISOIRE DE REMUNERATION 6
4.3 FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION 6
4.4 EXCLUSIVITE DE LA REMUNERATION DU MAITRE D'OEUVRE 6
4.5 AVANCE 6

AE 5 : PAIEMENTS 6

AE 6 : ASSURANCES 7

6.1 RESPONSABILITE CIVILE DE DROIT COMMUN 7
6.2 RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE 7

AE 7 : CESSION 7

AE 8 : SOUS-TRAITANCE 7

AE 1 : MAITRE DE L'OUVRAGE

Mairie de FORCALQUIER
1 Place du Bourguet
04300 FORCALQUIER

Personne habilitée à donner les renseignements :

Madame la directrice générale des services
(Article 109 du CMP)

Ordonnateur :

Monsieur le maire de la commune de Forcalquier

Comptable public assignataire des paiements :

Madame la trésorière de Forcalquier

Imputation budgétaire :

Chapitre :
Article :

AE 2 : CONTRACTANT

☐ Le maître d'œuvre, contractant unique, soussigné :

M/Mme .....

Société .....

RCS n° .....

Représentée par ..... dûment habilité(e),

Adresse .....

.....

Code postal..... Ville .....

Téléphone..... Fax .....

Adresse électronique .....

Code NAF ..... N° SIRET .....

☐ Les cotraitants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

☐ Groupement conjoint avec 1er cotraitant mandataire conjoint

☐ Groupement conjoint avec 1er cotraitant mandataire solidaire

☐ Groupement solidaire avec 1er cotraitant agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses membres ayant signé le document d'habilitation en date du .....

1er cotraitant :

M/Mme .....

Société .....

RCS n° .....

Représentée par .....dûment habilité(e),

Adresse .....

.....

Code postal.....Ville .....

Téléphone.....Fax.....

Adresse électronique .....

Code NAF..... N° SIRET.....

2e cotraitant :

M/Mme .....

Société .....

RCS n° .....

Représentée par .....dûment habilité(e),

Adresse .....

.....

Code postal.....Ville .....

Téléphone.....Fax.....

Adresse électronique .....

Code NAF..... N° SIRET.....

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

.....

dûment mandaté à cet effet.

Le contractant unique ou les cocontractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés,

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44,45 et 46 du code des marchés publics,

AFFIRME(NT), sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGE(NT), sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCP, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

L'offre ainsi présentée me (nous) lie(nt) si son acceptation est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

AE 3 : OBJET DU MARCHE – DISPOSITIONS GENERALES

3.1 DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Le présent marché concerne une maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en valeur du site de la citadelle sur la commune de Forcalquier. Le site est inscrit aux monuments historiques.
La part indicative de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à : 715 000 euros HT décomposé comme suit :

- Travaux sur la plateforme et les roches : ..... 270 000 €HT
- Conservation de la tour St Mary : ..... 80 000 €HT
- Abattage, plantation d'arbres ..... 50 000 €HT
- Restauration de l'accès par la Charité ..... 165 000 €HT
- Amenée d'eau ..... 150 000 €HT

3.2 CONTENU DE LA MISSION

Le présent marché est constitué des éléments de missions suivants :

	Missions de base
AVP	Etudes d'avant-projet
PRO	Études de projet
ACT	Assistance aux contrats de travaux comprenant les 2 phases : DCE et analyse des offres
VISA	Conformité et visa d'exécution au projet
DET	Direction de l'exécution des contrats de travaux
AOR	Assistance aux opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement
	Missions complémentaires
OPC	Ordonnancement, Pilotage, Coordination

Le contenu de chaque élément est celui qui figure à l'annexe III de l'arrêté du 21 décembre 1993 et se trouve défini à l'article 1 du CCP joint au présent marché.

Ces missions se réalisent dans le cadre de plusieurs sous projets.

3.3 DUREE DU MARCHE ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification au titulaire et se terminera à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux.
La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 36 mois. Cette durée est la durée prévisible entre le début d'exécution du marché et la fin d'exécution des prestations objet du présent contrat.
Le délai pour la réalisation de chaque phase est déterminé contradictoirement entre le maitre d'œuvre et le maître d'ouvrage lorsque le sous projet à mener est choisi.

3.4 MODE DE DEVOLUTION DES TRAVAUX

La dévolution des travaux est prévue par le marché pour chaque sous-projet.
Le choix définitif du mode de dévolution devra être confirmé au plus tard à la réception de l'APD (Avant-projet définitif).

AE 4 : OFFRE DE PRIX

4.1 CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de remise des offres..... dit mois zéro (m0) des études du marché de maitrise d'œuvre (à préciser).
La part de l'enveloppe prévisionnelle du maître de l'Ouvrage affectée aux travaux au mois m0 est fixée à 715 000 euros HT.
Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues à l'article 3.1 du CCP.
Le prix du présent marché est révisable conformément à l'article 18 IV du Code des Marchés Publics et selon les modalités décrites à l'article 4.2 du CCP.

4.2 FORFAIT PROVISOIRE DE REMUNERATION

La rémunération forfaitaire du maître d'œuvre est établie selon un pourcentage qui s'applique au coût prévisionnel provisoire des travaux et tient compte de l'étendue de la mission.

Le coût prévisionnel provisoire des travaux (Cp) est de 715 000,00 € hors TVA.

Taux de rémunération T =..... %

Forfait provisoire de rémunération (Fp)
T x Cp .....€ HT
TVA 19,60 % .....€
TOTAL.....€ TTC
soit en lettres euros toutes taxes comprises .....
.....

4.3 FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION
Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article 2.6 du CCP.

4.4 EXCLUSIVITE DE LA REMUNERATION DU MAITRE D'OEUVRE
Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses avenants.

4.5 AVANCE
Conformément à l'article 87 du code des marchés publics, le titulaire du marché peut :

☐ Accepter l'avance prévue au CCAP ☐ Renoncer pour toute la durée du marché à l'avance prévue au CCAP
(cocher la case correspondante)

AE 5 : PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou 1er cotraitant :
Compte ouvert au nom de .....
Sous le numéro ..... Clé RIB.....
Banque .....
Code Banque..... Code Guichet.....

2ème cotraitant :
Compte ouvert au nom de .....
Sous le numéro ..... Clé RIB.....
Banque .....
Code Banque..... Code Guichet.....

3ème cotraitant :
Compte ouvert au nom de .....
Sous le numéro ..... Clé RIB.....
Banque .....
Code Banque..... Code Guichet.....

AE 6 : ASSURANCES

6.1 RESPONSABILITE CIVILE DE DROIT COMMUN

Contractant unique ou 1er cotraitant :
Compagnie d'assurance .....N° de police .....

2e cotraitant :
Compagnie d'assurance .....N° de police .....

3e cotraitant :
Compagnie d'assurance .....N° de police .....

Le candidat doit être titulaire d'une police d'assurance, en cours de validité durant toute la durée du marché, destinée à couvrir ses responsabilités civiles et professionnelles. Il remettra au pouvoir adjudicateur dans les dix jours suivant la notification du marché l'attestation où devront figurer :

- les sommes assurées ;
- les franchises ;
- les taux des primes.

6.2 RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE

☐ L'ouvrage n'est pas soumis à l'obligation d'assurance décennale, compte-tenu de sa catégorie et en application de l'article L 243-1-1 du code des assurances), mais le maître de l'ouvrage exige cette assurance contractuellement dans le cadre du marché.
☒ L'ouvrage n'est pas soumis à l'obligation d'assurance décennale, compte-tenu de sa catégorie, le maître de l'ouvrage n'exige pas cette assurance contractuellement dans le cadre du marché.
☐ L'ouvrage est soumis à obligation d'assurance décennale de par la loi, de façon totale ou partielle (ouvrage accessoire).

AE 7 : CESSION

Il est rappelé au titulaire qu'il est interdit de céder tout ou partie du service sans y être expressément autorisé par le pouvoir adjudicateur. Toute cession ou sous-traitance passée sans autorisation restera nulle et de nul effet à l'égard de la mairie de Forcalquier.

AE 8 : SOUS-TRAITANCE

Le maître d'œuvre peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants et de l'agrément de leurs conditions de paiement par le maître de l'ouvrage. Le maître d'œuvre utilisera le DC4 fourni lors de la consultation et téléchargeable via le site http://www.economie.gouv.fr/daj/accueil-daj.

Les conditions de l'exercice de cette sous-traitance sont définies à l'article 3.6 du C.C.A.G.-P.I.

Il est rappelé que la sous-traitance ne sera permise que pour la partie correspondant aux prestations du présent marché.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait à.....le .....
En un seul original,

LE CONTRACTANT
Cachet, signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre du présent cahier des charges valant acte d'engagement

Fait à.....le .....

Signature du Maire, représentant le pouvoir adjudicateur

ANNEXE I

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU SITE DE LA CITADELLE SUR LA COMMUNE DE FORCALQUIER

REPARTITION DES HONORAIRES PAR MISSION

ELEMENTS de MISSION	% TOTAL	TOTAL GLOBAL H.T.	REPARTITION PAR COTRAITANTS		
			1er cotraitant	2ème cotraitant	3ème cotraitant
AVP					
PRO					
ACT					
VISA					
DET					
AOR					
OPC					
% TOTAL					
TOTAL H.T.					
TVA 19,60 %					
TOTAL T.T.C.					

Signatures et cachets des cotraitants :

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.
Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Mairie de FORCALQUIER
1, Place du Bourguet
B.P. 40
04301 FORCALQUIER Cedex

PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 109 DU CODE DES MARCHES PUBLICS (NANTISSEMENTS OU CESSIONS DE CREANCES) :

Madame la directrice générale des services

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en valeur du site de la Citadelle

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

☐ une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;

☐ un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;

☐ un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du …… .

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

M/Mme .....

Société .....

RCS n° .....

Représentée par .....dûment habilité(e),

Adresse .....

.....

Code postal.....Ville .....

Téléphone.....Fax.....

Adresse électronique .....

Code NAF..... N° SIRET.....

E - Identification du sous-traitant.

Société .....

RCS ou RM n° .....

Représentée par .....dûment habilité(e),

Adresse .....

.....

Code postal.....Ville .....

Téléphone.....Fax.....

Adresse électronique .....

Code NAF..... N° SIRET.....

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)* :
(Cocher la case correspondante.) ☐ NON ☐ OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

■ **Nature des prestations sous-traitées :**

.....

.....

■ Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- Taux de la TVA : .....
- Montant maximum HT : .....
- Montant maximum TTC : .....

■ **Modalités de variation des prix :** ☐ identique au marché ☐ autres : préciser.....

G - Conditions de paiement.

■ **Compte à créditer :** *(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)*
Compte ouvert au nom de .....
Sous le numéro..... Clé RIB .....
Banque .....
Code Banque .....Code Guichet .....

■ **Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

.....

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-9, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 , L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

(Cocher les cases correspondantes.)

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du DC3 :

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

☐ une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A ....., le ..... A ....., le .....

Le sous-traitant : ..... Le candidat ou le titulaire.....

Le représentant du pouvoir adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A ....., le .....

Le Maire; représentant du pouvoir adjudicateur :

Christophe CASTANER

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A ....., le .....

A ....., le .....

Date de la dernière mise à jour : 12/12/2011.